

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Réaction Zone Interdite : la Fédésap pointe l'insuffisance chronique de moyens et marque son soutien aux professionnels du Domicile

Paris, le 29 janvier 2023

**Alors que le sujet de l'Autonomie des personnes âgées et en situation de handicap est désormais l'un des enjeux majeurs pour l'avenir de notre société, une émission diffusée ce dimanche soir tente de jeter l'opprobre sur le secteur de l'aide à domicile. Ce même secteur qui a pourtant surmonté une crise sanitaire d'ampleur lors de laquelle les quelques 400 000 professionnels du Domicile n'ont jamais failli à leurs obligations sans aucune reconnaissance publique.**

**La Fédésap, 1<sup>ère</sup> fédération du secteur regroupant des entreprises comme des associations, rappelle que depuis plus de 5 ans, elle a alerté les pouvoirs publics sur l'absence de vision politique sur le champ de l'Autonomie et sur le manque de moyens qui en résulte.**

### À l'impossible, nul n'est tenu !

Certaines situations (bénévolat déguisé, fraude des heures d'intervention...) de ce reportage sont totalement inexcusables et contraires à l'éthique à laquelle aspire la grande majorité des professionnels et que défend la Fédésap. Nous regrettons qu'il ne soit pas fait mention des principales revendications du secteur : une meilleure prise en charge, plus de capacité d'accompagnement de la personne, plus de transparence et de contrôle des tutelles notamment.

Malgré nos alertes continues, les politiques ont continué à fermer les yeux face à la situation d'un secteur en crise permanente. En continuant à investir massivement sur les EHPAD au détriment du « *virage domiciliaire* », les responsables politiques ont fait délibérément le choix de sacrifier le Domicile.

Comment recruter quand depuis plus de 15 ans, le financement d'un Assistant de vie en Services d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) est valorisé 50% de moins qu'un aide-soignant en Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) à niveau de diplôme identique (aujourd'hui encore 23€ contre 35€) ? Comment assurer la nécessaire continuité des interventions quand nous n'avons pas de personnel ? Comment résoudre l'équation de l'exigence du service, de la qualité de vie au travail requise et des diplômes avec un financement qui contraint les rémunérations à un niveau trop proche du SMIC ? Autant de sujets qui ne sont pas mis en avant dans cette émission.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Des organisations très loin du CAC 40

À l'inverse du marché des EHPAD, il nous semble bon de rappeler que le tissu économique des Saad est principalement constitué d'associations à but non lucratif ou de TPE et PME très majoritairement détenues par leurs fondateurs. Il n'y a pas de groupes côtés parmi nos adhérents. Nos adhérents sont constitués d'entrepreneurs sociaux qui, forts de leur impact social, ont fait le choix de ce métier par vocation et le souhait de permettre aux personnes fragilisées de bien vieillir chez elles.

## Une mesure choc indispensable

La Fédésap appelle à une augmentation immédiate du tarif horaire national socle à 30 euros de l'APA et de la PCH, les principales allocations permettant aux personnes âgées et handicapées de faire le choix de vivre et vieillir chez elles en bonne santé. Sans réaction, le Gouvernement s'expose à de nouveaux scandales. Nous rappelons l'urgence et la précarité dans lesquelles sont plongés nos professionnels du fait de l'absence de stratégie politique sur le champ du domicile. Le « *virage domiciliaire* » en restant sous-financé devient un véritable serpent de mer.

Si le Gouvernement veut que nous puissions surmonter le tsunami gris et répondre à l'aspiration des citoyens de rester chez eux, il nous faut de la considération et des moyens. Des paroles certes mais surtout des actes.

\*\*\*\*

### Contacts presse :

**Diana Mazelin** – Responsable communication : [dmazelin@fedesap.org](mailto:dmazelin@fedesap.org) – 06 78 39 57 39

**Patrick Chastel** - Agence JIN : [pchastel@jin.fr](mailto:pchastel@jin.fr) - 06 35 47 12 36